

Indre-et-Loire - Larçay -

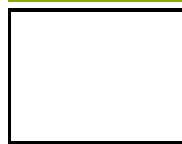
Photovoltaïque : la bataille continue à Larçay

05/02/2016 05:21

Les associations environnementales se félicitent après la récente décision du tribunal administratif d'Orléans d'annuler le permis de construire du parc photovoltaïque dans la lande de Larçay. « Cette décision est une victoire pour la biodiversité », clament la LPO et la Sepant en rappelant que la future centrale solaire devait s'étendre sur 20 hectares dans l'une des dernières zones humides classée en zone naturelle aux portes de l'agglomération de Tours. Cependant, le projet n'est pas enterré puisque le promoteur Néoen a décidé de faire appel du jugement d'Orléans. « Les enjeux écologiques sont identifiés et pris en compte » assure l'un des responsables de la société en indiquant que celle-ci s'est engagée à replanter le même nombre d'arbres situés sur l'emprise des installations.

Suivez-nous sur [Facebook](#)

Le reste de l'Actualité en vidéo : Le remaniement du gouvernement est dans to



Vous êtes ici : [Actualité](#) > [Environnement](#) > **Photovoltaïque : la bataille continue à Larçay**